

SCP Delphine RAYMOND Mandataire Judiciaire

81 Rue Rempart Saint-Claude
Résidence Le Bastion 17000 LA ROCHELLE
CONTACT@MJ-ATLANTIQUE.FR

SAS VICTORIA MOTORS - 8273 17 Rue Copernic - 17440 AYTRE

Liquidateur Judiciaire : SAS VICTORIA MOTORS

JUGEMENT : TRIBUNAL DE COMMERCE DE LA ROCHELLE en date du
08/03/2022

activité : Commercialisation de voitures et véhicules automobiles légers

Dossier suivi par : Monsieur Cédric GARRIGUES-ROVIRA

PUBLICITES ARTICLE L 642-22 et R 642-40 DU CODE DE COMMERCE
--

**CONDITIONS GENERALES DE VENTE POUR
PRESENTER UNE OFFRE DE GRE A GRE
ACTIF DE LA LIQUIDATION JUDICIAIRE
ELEMENTS CORPORELS**

**Inventaire à télécharger sur site WEB : mj-atlantique.fr
Mis en ligne dès que disponible**

Renseignements UNIQUEMENT par courrier électronique ou par courrier postal

VENTE DES STOCKS INVENTORIES A L'ACTIF DE L'ENTREPRISE
ENLEVEMENT A LA CHARGE DE L'ACQUEREUR

**VENTE EN UN SEUL LOT
VOIR INVENTAIRE**

VISITES : contacter l'étude à l'adresse mail générale ci-dessus

LES VEHICULES

VENTE PAR ADJUDICATION EXCLUSIVEMENT SAUF POUR LES PROFESSIONNELS

Pièces communiquées

- INVENTAIRE
- DOSSIER DES CONDITIONS DE VENTE

VENTE SOUMISE A AUTORISATION

DU JUGE COMMISSAIRE
ARTICLE L 642-19 DU CODE DE COMMERCE

OFFRE A REMETTRE EN DEUX EXEMPLAIRES
AU PLUS TARD LE 19/04/2022

Avec dossier complet

Formalités pour régulariser une offre d'achat :

Offre signée sans condition suspensive (autre que l'accord du financement définitif) à établir sur papier libre avec identité du repreneur personne physique ou morale (nom prénom adresse et téléphone adresse email)

Elle peut être envoyée par mail mais doit être obligatoirement confirmée par courrier original signé

- préciser si le candidat intervient pour le compte d'une société ou en cours de constitution ou à constituer dans le cas ou une clause de substitution serait envisagée

Le Prix total proposé doit préciser s'il s'entend HT ou TTC

Attestation de solvabilité à hauteur du prix proposé

Si financement : attestation de principe d'accord de financement

Versement d'une indemnité 10 % (indemnité d'immobilisation) du prix proposé pour valider l'offre, qui sera encaissé sans délai et consigné sur le compte Caisse des Dépôts et Consignations jusqu'à la décision rendue par le Juge Commissaire.

- | | | | | |
|---|---|--------------|--------------|-----|
| - | SCP RAYMOND DELPHINE | | | |
| - | MANDATAIRES JUDICIAIRES | | | |
| - | 10 PROMENOIR DU DRAKKAR | | | |
| - | BP 353 – 17001 LA ROCHELLE CEDEX 1 | | | |
| - | | | | |
| - | Domiciliation : Caisse des Dépôts et Consignations | | | |
| - | code banque | code guichet | n° de compte | clé |
| - | RIB | | | |
| - | 40031 | 00001 | 0000136355L | 61 |
| - | | | | |
| - | FR11 4003 1000 0100 0013 6355 L61 | | | |
| - | IDENTIFIANT INTERNATIONAL DE LA BANQUE BIC : CDCGFRPPXXX | | | |
| - | Réf à rappeler impérativement : 10% / n°8273 | | | |

- Joindre un RIB certifié sincère et conforme pour la restitution éventuelle de cette indemnité.

Cette somme est restituée si le Juge Commissaire ne donne pas un avis favorable à la proposition d'acquisition.

Tous les frais liés à l'enlèvement des actifs cédés demeurent à la charge du cessionnaire retenu

LE CANDIDAT DOIT CONSERVER L'EDITION DES PIECES DU DOSSIER POUR LA TRANSMISSION AU REDACTEUR DE L'ACTE ELLES NE SERONT PAS COMMUNIQUEES PAR LE LIQUIDATEUR EN CAS DE CESSIION ET ACTE A REDIGER

IL EST PRECONISE DANS LE CAS OU AUCUNE OFFRE NE SERA CONFIRMEE OU OFFRE REJETEE DE PROCEDER A LEUR DESTRUCTION

DECHARGE

Je soussigné(e) :

Domicilié(e) :

Agissant pour :

Domicilié(e) professionnellement

Candidat au rachat de l'actif (élément corporel) selon inventaire dans la procédure collective :

- **SAS VICTORIA MOTORS**

- N° 8273

- Confirme par la présente avoir été tenu(e) informé(e) que la vente des matériels d'exploitation, mobilier, stock... est faite en l'état.

- décharger à cet égard de toute responsabilité Maître Delphine RAYMOND, mandataire judiciaire demeurant professionnellement 81 Rue Rempart Saint-Claude Résidence Le Bastion 17000 LA ROCHELLE, agissant en qualité de liquidateur.

FAIT à LA ROCHELLE, le

NOM PRENOM & SIGNATURE DU CANDIDAT A LA REPRISE

**DECLARATION D'IDENTITE, D'INDEPENDANCE DU CANDIDAT
ET DE SINCERITE DU PRIX**

LIQUIDATION JUDICIAIRE : SAS VICTORIA MOTORS N° 8273

OFFRE PORTANT SUR : ACTIF INVENTORIE DANS L'INVENTAIRE (éléments corporels)

Dans le cadre de l'offre que j'ai remise selon dossier ci-dessus référencé à Maître Delphine RAYMOND en sa qualité de liquidateur, je soussigné(e) :

DECLARATION D'IDENTITE

Nom Prénom et nom d'usage pour les personnes mariées

.....

Profession ou activité

.....

.....

Né(e) le / / à (Lieu et Pays)

Nationalité :

Domicilié(e) :

.....

.....

Pièce d'identité *Carte identité / passeport /, carte de séjour (rayer les mentions inutiles)* numéro.....

Délivrée le Par

.....

.....

-Agissant pour mon compte

ou

-Agissant pour le compte de la société dont je suis dirigeant, SIRET :

DECLARATION DE SINCERITE DU PRIX

Déclare que le prix de cession figurant dans l'offre déposée sous ma responsabilité est sincère et véritable et qu'aucune somme complémentaire n'a été ou ne sera versée à quiconque, à l'insu du juge commissaire, sous quelque forme que ce soit, pour quelque motif que ce soit.

(Je précise que cette déclaration ne vise pas les éventuelles commissions d'agence immobilière, pas plus que les remboursements des dépôts de garantie, ou les frais, droits et honoraires d'acte liés aux opérations de cession.)

DECLARATION D'INDEPENDANCE

Connaissance prise du texte de l'article L642-3 du code de commerce, dont le texte est reproduit ci-après, que j'ai lu avec attention « *Ni le débiteur, au titre de*

l'un quelconque de ses patrimoines, ni les dirigeants de droit ou de fait de la personne morale en liquidation judiciaire, ni les parents ou alliés jusqu'au deuxième degré inclusivement de ces dirigeants ou du débiteur personne physique, ni les personnes ayant ou ayant eu la qualité de contrôleur au cours de la procédure ne sont admis, directement ou par personne interposée, à présenter une offre. De même, il est fait interdiction à ces personnes d'acquérir, dans les cinq années suivant la cession, tout ou partie des biens compris dans cette cession, directement ou indirectement, ainsi que d'acquérir des parts ou titres de capital de toute société ayant dans son patrimoine, directement ou indirectement, tout ou partie de ces biens, ainsi que des valeurs mobilières donnant accès, dans le même délai, au capital de cette société. Toutefois, lorsqu'il s'agit d'une

exploitation agricole, le tribunal peut déroger à ces interdictions et autoriser la cession à l'une des personnes visées au premier alinéa, à l'exception des contrôleurs et du débiteur au titre de l'un quelconque de ses patrimoines. Dans les autres cas et sous réserve des mêmes exceptions, le tribunal, sur requête du ministère public, peut autoriser la cession à l'une des personnes visées au premier alinéa par un jugement spécialement motivé, après avoir demandé l'avis des contrôleurs. Tout acte passé en violation du présent article est annulé à la demande de tout intéressé ou du ministère public, présentée dans un délai de trois ans à compter de la conclusion de l'acte. Lorsque l'acte est soumis à publicité, le délai court à compter de celle-ci. », je déclare me conformer à ses dispositions et n'avoir aucun lien de parenté ou d'alliance, jusqu'au 2ème degré inclusivement, direct ou indirect, avec les dirigeants et associés de la société faisant l'objet de la liquidation judiciaire, et que l'offre que j'ai présentée ne contrevient en rien aux dispositions du texte, ni n'a pas pour finalité d'en contourner les objectifs et plus généralement n'est pas faite pour le compte du débiteur, ou des dirigeants de droit ou de fait de la personne morale en liquidation judiciaire, ni encore de leurs parents et alliés jusqu'au deuxième degré inclusivement, ni même des contrôleurs, et je m'engage à ne pas procéder à des opérations de revente et/ou mise à disposition visée au texte ci-dessus, de quelque manière que ce soit, pendant la durée légale de 5 années.

Fait le / /
A

Signature

Annexes obligatoires :

- **un extrait Kbis de moins de 3 mois, statuts certifiés conformes et à jour + ventilation du capital si l'offre est faite par une personne morale**
- **copie recto verso de la pièce d'identité mentionnée ci-dessus**
- **relevé d'identité bancaire pour remboursement de l'indemnité de 10 %**

**ATTESTATION
A délivrer au mandataire
Dossier de vente**

Le candidat s'engage formellement à prendre toutes précautions utiles afin de préserver la sécurité des informations et notamment d'empêcher qu'elles soient communiquées.

Le candidat s'engage formellement à respecter les obligations suivantes et à les faire respecter à l'égard des tiers qui en prendraient également connaissance :

- ne prendre aucune copie des documents et supports d'informations qui lui sont confiés
- ne pas divulguer ces documents ou informations à d'autres personnes, qu'il s'agisse de personnes privées ou publiques, physiques ou morales pour une utilisation détournée ou frauduleuse
- prendre toutes mesures permettant d'éviter toute utilisation détournée ou frauduleuse des documents et informations communiquées
- prendre toutes mesures de sécurité, notamment matérielles, pour assurer la conservation et l'intégrité des documents et informations traités pendant la durée de l'étude de l'offre d'acquisition du fonds de commerce
- à l'issue de l'examen et en cas où le signataire renoncerait à formuler toute proposition d'acquisition, procéder à la destruction de tous fichiers manuels ou informatisés stockant les informations saisies.

Fait à

Le

Signature précédée de la mention "lu et approuvé"

Joindre une pièce d'identité récente avec confirmation de l'identité (joindre une attestation, un courrier ou faire attester sur la copie de la pièce d'identité par banque, notaire, avocat, comptable, tiers avec cachet et signature) pour chacun des signataires

FICHE A COMPLETER POUR LES PERSONNES PHYSIQUES :
(Selon candidat)

Référence dossier : SAS VICTORIA MOTORS n°8273

Nature de l'opération : acquisition d'une LICENCE

Elément isolé du fonds de commerce précédemment exploité

Profession du candidat ou des candidats :

Identification de la personne ou des personnes :

Personne 1

Nom

Prénom

Date et lieu de naissance

Date et lieu de délivrance du document d'identité

Identité des personnes ayant émis le document d'identité

Personne 2

Nom

Prénom

Date et lieu de naissance

Date et lieu de délivrance du document d'identité

Identité des personnes ayant émis le document d'identité

NB : annexer la copie du document permettant l'identification de la personne, le document devant contenir la photographie de la personne

1 La personne s'est elle présentée au mandataire judiciaire : OUI NON

2 La personne s'est elle présentée au mandataire judiciaire : OUI NON

Si la personne ne se présente pas lors du dépôt du dossier au mandataire :

Confirmation de l'identité (joindre une attestation ou courrier ex banque, notaire, tiers) par chacun des candidats

Activité professionnelle exercée du candidat :

La personne 1 agit pour son compte	OUI	NON
Pour le compte d'une autre personne	OUI	NON

La personne 2 agit pour son compte	OUI	NON
Pour le compte d'une autre personne	OUI	NON

Dans l'affirmative joindre justificatif d'identité du tiers et compléter l'attestation d'indépendance

PAIEMENT DU PRIX : A PRECISER :

- si financement joindre l'attestation de principe de prêt de l'organisme qui financera l'opération
- Absence de prêt :
- si biens propres : joindre attestation des avoirs (banque, assurance, notaire...) l'attestation doit préciser que les capitaux ont transité par une banque française
- préciser l'origine des capitaux (banque, compte bancaire, assurance, succession (notaire), etc..)

le

NOM PRENOM

SIGNATURE

NOM PRENOM

SIGNATURE

FICHE A COMPLETER POUR LES PERSONNES MORALES :
(Selon candidat)

Référence dossier : SAS VICTORIA MOTORS n°8273

Nature de l'opération : acquisition d'une LICENCE

Élément isolé du fonds de commerce précédemment exploité

Profession du candidat ou des candidats :

Identification de la personne ou des personnes :

Dénomination sociale

Forme juridique

Siège social (siège statutaire et siège réel)

Nationalité de la personne morale

Les sociétaires

Identité des associés

Identité des dirigeants

Identité du représentant légal :

Objet social :

Nb : annexer la copie des documents (datant de mois de 3 mois) permettant la connaissance de ces données pour toutes les personnes ci-dessus visées

Observations sur la société :

Une personne détient t'elle plus de 25 % des droits de vote ou du capital ?

OUI

NON

Dans l'affirmative :

La présente fiche personne physique ou personne morale doit également être complétée par elle

Nb : annexer la copie des documents (datant de mois de 3 mois) permettant la connaissance de ces données pour toutes les personnes ci-dessus visées

Le candidat agit t'il pour le compte de la personne morale

OUI

NON

Si le candidat n'est pas le représentant légal joindre une délégation de pouvoir

Dans l'affirmative la présente fiche doit également être complétée par cette personne

Nb : annexer la copie des documents (datant de mois de 3 mois) permettant la connaissance de ces données pour toutes les personnes ci-dessus visées

Dans l'affirmative joindre justificatif d'identité du tiers et compléter l'attestation d'indépendance et autres pièces du dossier

La personne s'est elle présentée au mandataire judiciaire : OUI NON

NON : Confirmation de l'identité (joindre une attestation ou courrier ex banque, notaire, tiers) par chacun des candidats

Activité professionnelle exercée du candidat :

PAIEMENT DU PRIX : A PRECISER :

- si financement joindre l'attestation de principe de prêt de l'organisme qui financera l'opération
- Absence de prêt :
- si biens propres : joindre attestation des avoirs (banque, assurance, notaire...) l'attestation doit préciser que les capitaux ont transité par une banque française
- préciser l'origine des capitaux (banque, compte bancaire, assurance, succession (notaire), etc..)

le

NOM PRENOM

SIGNATURE

NOM PRENOM

SIGNATURE